

Si vous souhaitez utiliser le référentiel des couts de bâtiments d'élevage pour l'analyse du caractère raisonnable de vos dépenses présentées (cf. notice de la demande d'aide chap 4.2 p16-17), vous pouvez le télécharger sur le site europe BFC :

<https://www.europe-bfc.eu/evenement/appele-a-projets-modernisation-et-adaptation-des-exploitations-delevage-au-dereglement-climatique-2/>